

Corbès, le 13 juin 2021

le Collectif des corbésiens
30140 Corbès

Madame Crespon-Lherisson
Maire de Corbès
et son Conseil Municipal

Lettre Recommandée avec AR

Madame le Maire, Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Nos lettres « j'aime ma mairie » signées par 61 corbésiens vous ont été envoyées en recommandées avec AR le 28 avril dernier, elle sont restées, à ce jour, sans réponse de votre part.

Néanmoins, une demande de permis de construire **datée du 4 juin 2021** concernant votre 2ème projet d'un nouveau bâtiment accolé à la Salle « le Micocoulier » est punaisée au tableau d'affichage public de notre mairie depuis le **12 juin dernier**.

Pourtant, la vétusté, les mises aux normes et/ou de conformité, d'accessibilité aux personnes handicapées évoquées par vous-même et votre équipe municipale sont à aborder.

Notre mairie n'est certes pas jeune, elle date de 1846. Le bon sens voudrait que vous informiez vos concitoyens des descriptions de sa prétendue vétusté et du coût des réparations et/ou modifications de cette habitation avant d'en construire une autre.

Voici quelques idées, pistes :

Vérification du circuit électrique, téléphonique ;

Révision de la toiture, du revêtement mural extérieur, peinture des volets ;

Quelques travaux d'aménagements intérieur des pièces servant aux locaux administratifs actuels pourraient être nécessaires ; L'embellissement extérieur végétal, floral serait le bienvenu.

Pour rappel, il existe des procédures de compensation listées dans un registre lorsque les équipements publics sont dépourvus de matériel et pour éviter des dépenses inconsidérées.

Ex. une personne à mobilité réduite se déplace sur rendez-vous et, à cette date les moyens de la recevoir sont créés, tel le déplacement d'un collaborateur, voire du maire, dans un local accessible.

Un autre exemple, la mairie ne disposant pas d'un amplificateur sonore pour les personnes mal entendantes, il suffit d'échanger par écrit etc.

Madame le maire, faire appel à un architecte, voire à une école d'architecture, pour étudier avec les habitants des pistes d'amélioration bien moins onéreuses pour notre mairie devrait être envisagé.

Enfin, transférer votre bureau ainsi que celui de votre collaboratrice en rez-de-chaussée rendrait nulle et non avenue la question des travaux.

Dans l'attente pressante de vous lire, veuillez agréer, Madame le Maire, Mesdames, Messieurs les Conseillers, mes salutations distinguées.

Collectif des corbésiens